

Compte rendu du cours doctoral de Monsieur le Professeur François Picard

1^{ère} séance : mercredi 6 octobre 2010, de 15 à 16h

Maison de la recherche, salle 040

par Jean-Philippe Amar

Au premier semestre le cours doctoral précède le séminaire d'ethnomusicologie de Paris-Sorbonne (de 16 à 18h, salle 223).

Au second semestre, le cours aura un autre horaire, non encore précisé, détaché du séminaire.

Le cours de cette année est une série de 13 séances sur l'analyse paradigmatique et les méthodes d'analyse en musicologie

Projection de la vidéo « Tsyla et la souris », de Chantal Rader, rue Piat, 2006, 3'10".

Ce document peut faire l'objet d'une analyse par segmentation (séquences a, b, b', b''), d'analyse formelle comme celles du rituel, de la musique ou des textes.

Pour les linguistes, les analyses paradigmatique et syntagmatique permettent de faire des substitutions d'éléments. Il ne s'agit pas d'analyses en terme de sonorité ; l'opération ne consiste pas, comme en musique, à mettre en face uniquement ce qui se ressemble du point de vue morphologique et sonore.

<http://casanuestra.free.fr/gloss.html#Axe>

Histoire de l'invention de l'analyse paradigmatique en musique, sa légende et sa contre-histoire.

Cette histoire est souvent racontée.

Véronique De Lavenère¹ et Jessica Roda² font référence à deux articles :

- Gilbert Rouget, « Un chromatisme africain », *L'homme*, 1961, tome 1 n°3, pp 32-46, où est introduit la notion de répétition comme outil conceptuel pour l'analyse musicale³;
- Nicolas Ruwet, « Méthodes d'analyse en musicologie », *Langage, musique, poésie*, Paris, Seuil, 1972, où est mis en forme l'analyse paradigmatique musicologique, avec son schéma d'analyse du *Geisslerlied*⁴.

¹ Véronique de LAVENAIRE, *La segmentation ou l'analyse des structures mélodiques*, Paris-IV, CRLM, 30 janvier 2007.

² Jessica RODA, mémoire de Master 2, Université Paris-Sorbonne (Paris-IV), 2007

³ http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/hom_0439-4216_1961_num_1_3_366411

⁴ L'article est présenté et traduit par Mark Everist dans « Methods of Analysis in Musicology », *Music Analysis*, Vol. 6, No. 1/2 (Mar. - Jul., 1987), pp. 3-9 et 11-36, Blackwell Publishing.

Il y a des imprécisions et quelques oublis dans cette histoire et le fait que le schéma proposé par Ruwet contredit son propre discours.

Pour Ruwet, on utilise en musique des procédés d'analyse qui sont fondés sur la segmentation mais sans dire ce que l'on fait. Lui, propose de dire ce qu'il fait et de faire ce qu'il dit.

Or, après l'utilisation de cette mise en forme, qui s'appellera *a posteriori* « analyse paradigmatique », on ne peut pas aboutir en une étape au schéma présenté.

L'analyse paradigmatique doit se faire dans l'axe du temps, de gauche à droite.

Dans la pratique courante on mélange deux choses dans cette analyse : on repère les répétitions et on les aligne de gauche à droite puis, ce qui a été déjà vu se met en dessous

C'est une opération que l'on appelle (entre autres, Annie Labussière et Annie Coeurdevey) une analyse paradigmatique mais qui n'est pas celle des linguistes.

La précision des linguistes a rompu avec la grammaire analysée comme prescriptive pour une théorie descriptive des faits de langage.

Avant les historiens, la grammaire a été déconstruite par les structuralistes et les formalistes.

Quand les linguistes en viennent aux axes syntagmatique et paradigmatique, ils considèrent la fonctionnalité des mots ; les mots ne se suivent pas simplement, ils se suivent dans des fonctions (sujet, verbe, complément, par exemple, que l'on place dans l'axe paradigmatique).

Ruwet, pour la musique, effectue deux opérations successives, qui n'ont pas été perçues par les musicologues :

- segmentation (les répétitions se placent sous la même colonne) ;

- établissement de cases de fonctions (*a* pour un début ; *b* pour ce qui est intermédiaire, *c* pour le conclusif).

Son schéma est paradigmatique car il présente des fonctions mais le degré de complexité de ces fonctions est pauvre. Ainsi, il est peu utilisé en musique car à part dire qu'il s'agit de début ou de fin, on ne peut en dire beaucoup plus. Par conséquent, on utilise simplement pour faire la segmentation

L'académisme et la tradition font que les musicologues introduisent, dans la présentation de leur recherche, l'histoire et la chronologie. Or, il y a débat sur l'inventeur du procédé (Ruwet en 1972 ou Rouget en 1961).

Selon Jessica Roda, Ruwet aurait élaboré son analyse entre 1962 et 1967.

La meilleure explication de l'analyse paradigmatique se trouve dans l'ouvrage de Hervé Roten, *Les traditions musicales judéo-portugaises en France*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2000, p. 105. En reprenant sa thèse, H. Roten, élève de Simha Arom, cite l'article de Ruwet comme datant de 1972.

Dans la réédition en CD de la collection en 78 tours de Brăiloiu, un texte de Nattiez (en format PDF), « Brăiloiu, collecteur, comparatiste et structuraliste. Contribution à l'édition de l'ethnomusicologie », cite l'article de Ruwet comme datant de 1972.

En 2007, Simha Arom et Alvarez Pereire, dans leur *Précis d'ethnomusicologie*, p. 73-74, ne font référence à aucune chronologie.

Mais en 1969, Arom répond à Ruwet dans « Essai d'une notation des monodies à des fins d'analyse », *Revue de musicologie*, vol. 5.

Ainsi, Arom répondrait à ce qui n'aurait pas encore été publié !

L'article de Ruwet avait été publié dans la *Revue Belge de Musicologie* en 1966 (vol. 20, p. 65-90, Bruxelles), puis avait été repris en 1972.

Dans l'article de Gilbert Rouget, on trouve une présentation paradigmatique. Il n'y fait pas de la segmentation mais de la présentation en colonne. Ce n'est pas une véritable analyse paradigmatique.

Rouget considère que son article est important, non qu'il pense avoir inventé l'analyse paradigmatique, mais parce qu'il s'agit de la première fois qu'une revue d'anthropologie publie des documents sonores, en l'occurrence des musiques africaines, qu'il va ensuite analyser.

Il y tient parce qu'il lie un point de vue théorique, une analyse concrète d'un matériau recueilli précisément et documenté, et qu'il fait entendre, puis en fait une description et une analyse.

L'outil visuel qu'il utilise pour la notation de la musique n'est, ni de près ni de loin, une analyse paradigmatique ; or cet outil était intellectuellement à sa disposition car dans le même article il l'utilise mais uniquement pour le texte.